

Procès-verbal

Assemblée Générale du 7 novembre 2018 à 18h00
à l'Hôtel de Ville de Lausanne
Place de la Palud
Salle du Conseil communal

Ordre du jour :

A – Partie statutaire

1. Accueil
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 2 novembre 2017
3. Rapport de la Présidente
4. Comptes de l'exercice 2017-2018
5. Rapport des contrôleurs des comptes
6. Adoption des comptes 2017-2018
7. Budget 2018-2019
8. Vérificateurs des comptes 2018-2019
9. Comité de direction : élection de nouveaux membres
10. Divers et propositions individuelles.

B – Moment culturel

1. Accueil

La présidente salue particulièrement quelques invités :

- **M. Marc-Olivier Buffat**, député, membre sortant du CD
- **M. Jean-François Cachin**, député, conseiller communal, membre à vie et soutien précieux à l'UPL
- **M. Guy Gaudard**, député, conseiller communal, annonceur et soutien à l'UPL
- **M. Christian Zutter**, chef du protocole, représentant de la Municipalité, ami et fidèle participant de l'UPL
- **M. Jacques Etienne Rastorfer**, membre du bureau du Conseil communal, représentant le président du Conseil communal
- **M. Fabien Loi Zedda**, Président d'honneur de l'UPL
- **Mme Licia Henchoz**, présidente du Chœur symphonique de l'UPL
- **M. Roger Bornand**, président des Parkings Riponne, Valentin, Rôtillon et fidèle donateur.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 2 novembre 2017

Le PV de l'assemblée générale du 2 novembre 2017 est adopté à l'unanimité sans remarques.

3. Rapport de la Présidente

En complément du rapport annuel distribué, la présidente commente quelques points :

Elle relève le succès des balades et visites guidées proposées par l'UPL et remercie celles et ceux qui y collaborent : les Institutions – les artisans et leur métier d'art (modiste, costumière, souffleur de verre, luthier) – les enseignants et leurs balades en nature.

Elle relève aussi l'importance du lien social tissé durant ces moments de visites ou de découverte.

Des remerciements sont aussi adressés aux ambassadrices et ambassadeurs qui accompagnent bénévolement ce type d'activités.

Elle salue particulièrement Mmes Antoinette Kuhn-Blanc, Neala Divorne et M. François Burnier, respectivement ambassadrices et ambassadeur.

S'agissant des cours d'informatique, on constate aujourd'hui que chacun se sent formé et que les belles années au taux maximum de remplissage élevé ont vécu !

Quant aux cours de thématiques culturelles, ils suscitent peu de concurrence et sont une grande force pour l'UPL.

La grande difficulté actuelle est dans le domaine des langues. L'UPL subit de plein fouet une baisse d'inscriptions qui a pour conséquence une très forte diminution du chiffre d'affaires.

Il s'agit maintenant d'analyser les causes dont la principale, sans doute, est la concurrence agressive. Le choix à faire est indiscutablement de maintenir la qualité et d'améliorer notre visibilité avec un minimum de frais, mais aussi de fidéliser nos participants et de conserver notre public exigeant.

Démarche qualité

Marc Gagnepain, responsable pédagogique, présente la démarche imposée par le label Eduqua, obtenu par l'UPL pour l'ensemble de ses activités. (cf annexe 1)

Il est bon de rappeler que notre Institution est « sur le Marché ».

Les cours privés, les cours pour entreprises, les mandats, font partie des activités qui mériteraient de rencontrer plus de succès et qui ne sont pas suffisamment nombreux pour compenser le trou creusé par les cours collectifs de longue durée.



Perspectives

Un partenariat avec la Police cantonale va débuter en septembre 2019. Il s'agit de préparer les futurs candidats au concours d'admission aux épreuves de français. Cette collaboration est prometteuse et un défi important pour l'UPL.

Et encore, des conférences d'Histoire vaudoise soutenues par le Canton et la Fondation Marcel Regamey, et une semaine iranienne en collaboration avec MM. Patrick Ringgenberg et Reza Nafissy.

Objectifs promotionnels

Le salon des métiers (1^{er} et 2 décembre)

Les Assises de la formation continue organisées par la DGEP qui se dérouleront le 6 décembre dans le bâtiment du Parlement Vaudois.

4. Comptes de l'exercice 2017-2018

Comme le veulent les statuts, les comptes ont été vérifiés par une fiduciaire. Il s'agit de la Fiduciaire Magellan Sàrl.

L'exercice accuse un excédent de charges de CHF 15'307.54.

La présidente commente quelques points :

- Les recettes des cours en forte diminution, avec implications sur les honoraires des enseignants
- Les cotisations : peu de renouvellement, mais des démissions liées à l'âge surtout !
- Un don important de CHF 5'000.- de M. Roger Bornand, Parking de la Riponne, soutien si apprécié
- Une diminution des annonceurs dans le programme
- Un comité de direction qui travaille bénévolement

5. Rapport des contrôleurs des comptes

Mme Lucette Moreau lit le rapport de contrôle des comptes 2017-2018.

Les vérificateurs, Mme Lucette Moreau et M. Roger Bornand ont constaté que le bilan au 30 juin 2018 et le compte d'exploitation concordent avec la comptabilité et que celle-ci est tenue avec exactitude.

Ils proposent à l'Assemblée générale d'adopter les comptes de l'exercice 2017-2018 tels que présentés.

6. Adoption des comptes 2017-2018

Ils sont adoptés à l'unanimité, moins 2 abstentions.

7. Budget 2018-2019

La présidente présente le budget 2018-2019.

La baisse prévue des finances de cours oblige à des économies sur l'ensemble des postes dans la mesure du possible.

Ainsi, des entretiens ont été conduits par le Comité de direction avec chacun des enseignants de langues, les honoraires étant ramenés de CHF 75.- à 70.- la période de 45 min.

Il est aussi prévu d'organiser un repas de soutien, une première pour l'UPL !

Le budget est accepté à l'unanimité, moins 2 abstentions.

8. Vérificateurs des comptes 2018-2019

M. Roger Bornand

M. Jean-François Cachin.

Suppléant, M. Georges Gombau, élu par applaudissements.

9. Comité de direction : élection de nouveaux membres

Deux membres du Comité de direction ont souhaité se retirer. Il s'agit de MM. Patrick Addor et Marc-Olivier Buffat.

La présidente remercie chaleureusement Patrick Addor pour le soutien et l'aide apportés au Comité durant de nombreuses années.

Représentant de la DEJE (O), notre autorité lausannoise de subventionnement, Patrick Addor a su aussi rappeler les devoirs d'une Institution subventionnée.

La présidente, au nom du Comité, lui remet un petit cadeau de départ. (vin et gravure du vieux Lausanne)

Marc-Olivier Buffat, bien que très sollicité par l'ensemble de ses tâches professionnelles et politiques, a toujours su être disponible lorsqu'il s'agissait de traiter des litiges, dus principalement à des cas particuliers de participants.

La présidente lui en est particulièrement reconnaissante. Un cadeau lui est également remis.

Quatre nouveaux membres déjà en fonction (sous réserve de l'AG du 7 novembre) sont présentés à l'assemblée :

- Martial Diserens, gérant de fortune, indépendant
- Ernest Dubi, économiste d'entreprises
- Jean-François Dubuis, ancien directeur du gymnase de Beaulieu
- Lorenzo Dahler, avocat au barreau

L'élection de ces 4 membres est ratifiée par applaudissements.

10. Divers et propositions individuelles

Une proposition individuelle a été présentée au Comité de direction dans les délais.

Il s'agit d'une proposition émise par Mme Sylvie Schneider, domiciliée à Evian. (annexe 2)

Sachant qu'un effort financier va être demandé aux enseignants dès la rentrée de septembre 2019, le Comité est d'avis qu'une réflexion préalable soit faite avant de soumettre la proposition à l'Assemblée.

Remerciements

La présidente exprime sa reconnaissance aux collaborateurs de l'UPL pour leur fidélité et leur engagement : Mmes Cherpillod et Gombau, M. Gagnepain et présente Jimmy Penel, apprenti de 1^{ère} année.

Elle remercie également le Comité pour son travail et son soutien.

Des remerciements s'adressent aussi aux ambassadrices et ambassadeurs.

Enfin, la présidente remercie la Municipalité pour le vin offert lors de l'apéritif et pour les précieux services des huissiers et du concierge de l'Hôtel de Ville.

B. Moment culturel

M. Christian Steulet, chargé de cours à l'EJMA et à la HEMU et enseignant à l'UPL, présente et illustre un thème qui lui est cher et qu'il partage avec passion :

« l'Atlantique noir, berceau des musiques populaires »

Un apéritif est ensuite servi dans la salle des Commissions de l'Hôtel de Ville.

La séance est levée à 19h30.